

## Projet de parc éolien de Montagne-Sèche à Petite-Vallée et à Cloridorme par Cartier énergie éolienne inc.

Dossier : 6211-24-013

### Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 4 juin au 19 juillet 2008

La période d'information et de consultation publiques concernant le Projet de parc éolien de Montagne-Sèche à Petite-Vallée et à Cloridorme par Cartier énergie éolienne inc. a pris fin le 19 juillet 2008. Conformément au mandat qui lui a été confié le 22 mai 2008 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 4 juin au 19 juillet 2008, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

Cartier énergie éolienne inc. projette d'implanter un parc éolien sur des terres du domaine de l'État de Petite-Vallée et de Cloridorme dans la MRC de La Côte-de-Gaspé. Ce projet a été retenu lors du premier appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution de 2003. D'une puissance nominale de 58,5 MW, le parc comprendrait 39 éoliennes de 1,5 MW chacune, soit 16 à Petite-Vallée et 23 à Cloridorme.

La construction du parc comprend le déboisement et le décapage d'une portion des sols de surface, la construction et l'amélioration des chemins d'accès, l'installation des lignes électriques aériennes et souterraines ainsi que des mâts de mesure de vent de même que la construction du poste de raccordement et de la ligne de transport d'électricité de 230 kV qui relierait le parc éolien au réseau de transport d'Hydro-Québec. La phase d'exploitation du projet est prévue pour vingt ans. Au terme de ce contrat et en l'absence de son renouvellement, le parc serait démantelé et le site restauré. L'aménagement et la construction du parc éolien se dérouleraient sur une période d'environ un an.

Les travaux débuteraient en 2010 et la mise en service du parc éolien en décembre 2011. Le coût du projet est évalué à environ 83 millions de dollars.

(Extrait du communiqué émis le 4 juin 2008)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation publiques proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information ainsi qu'à partir de conversations téléphoniques, de courriels et de courrier. Les préoccupations concernent :

- l'étude d'impact :
  - la méthode utilisée pour déterminer l'intensité des impacts ;
  - les critères utilisés par le promoteur pour la définition et la sélection d'un site récréotouristique et pour déterminer la zone tampon qui y est associée ;
  - la nature des éléments qui traitent de la pourvoirie Beauséjour et leur prise en compte pour l'emplacement des éoliennes ;
- le déboisement et les chemins d'accès :
  - le choix de l'entrepreneur qui sera retenu par le promoteur pour le déboisement nécessaire à l'installation de chacune des éoliennes ;
  - les volumes de bois récoltés lors du déboisement et leur prise en compte dans le Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) de l'entrepreneur qui sera retenu par le promoteur ;
  - la responsabilité de l'entretien des chemins utilisés par le promoteur durant la phase d'exploitation du projet et après son démantèlement, s'il y a lieu ;

- le parc éolien :
  - la possibilité de déplacer certaines éoliennes en dehors de la zone du parc éolien retenue par le promoteur ;
  - la résolution municipale qui demande au promoteur de déplacer deux éoliennes ;
  - l'emplacement du poste de raccordement du parc éolien avec le réseau de transport électrique d'Hydro-Québec Distribution ;
  - le taux de rendement du parc éolien, en termes de production électrique ;
  - le bruit des éoliennes et la santé publique ;
  - le déplacement des éoliennes le plus loin possible du milieu habité ;
- les retombées économiques :
  - l'embauche de la main-d'œuvre locale et la nécessité que celle-ci possède ses cartes de construction de la Commission de la construction du Québec (CCQ) afin de travailler sur les chantiers du promoteur ;
  - les montants et la répartition des redevances versées aux municipalités hôtes du projet (Petite-Vallée et Cloridorme) ;
- les motifs pour lesquels le fonds de démantèlement ne serait constitué par le promoteur qu'à partir de la onzième année d'exploitation du parc éolien.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresse
Caisse populaire Desjardins des Hauts-Phares	533, route 132, Cloridorme
Conseil de la Nation Micmac de Gespeg	783, boul. de Pointe-Navarre, Gaspé
Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi	2, Riverside West, Listuguj

### Le site Internet

Tous les documents reçus, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

## La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
2 juin 2008	Le Soleil	
2 juin 2008	La Presse	
1 <sup>er</sup> et 11 juin 2008		Le Pharillon

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
4 juin 2008 Début de la période d'information et annonce de la séance	Médias écrits et électroniques ainsi que les hebdos de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	285	Site du BAPE
18 juin 2008 Rappel de la séance aux médias	Médias écrits et électroniques ainsi que les hebdos de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

## La séance d'information

Date	18 juin 2008
BAPE : Animation	Louise Bourdages, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Aucun représentant
Promoteur	Normand Bouchard, VP Président – Énergie éolienne, Innergex Luc Leblanc, directeur affaires publiques, Cartier énergie éolienne inc. Yves Garant, analyste en environnement, TransCanada Energy Ltd
Assistance	27 personnes
Durée	1 h 30
Lieu	Gymnase de l'école Notre-Dame à Cloridorme

## Les relations de presse

La télévision communautaire de Petite-Vallée était présente à la séance d'information du 18 juin, de même qu'un journaliste du média régional Le Pharillon. CJRG-Radio-Gaspésie s'est aussi intéressée au projet et au contenu de la séance d'information.

## La revue de presse

À la suite du communiqué de presse émis par le BAPE le 4 juin 2008, une annonce de la tenue de la séance d'information le 18 juin 2008 à Cloridorme fut faite par CBGA, soit la Société Radio-Canada à Matane. Le journal Le Pharillon a publié, quant à lui, un résumé de cette séance d'information.

## L'approche autochtone

À la lecture du dossier, nous avons constaté que la communauté de Gespeg pourrait être concernée par les activités du projet. De plus, nous avons relevé dans la documentation que, dans le cas de projets de parcs éoliens sur le territoire de la Gaspésie, les Micmacs de Listiguj, de Gespeg et de Gesgapegiag demandaient à ce que toute analyse ou consultation concernant ces projets soit faite auprès du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. Une consultation auprès du Secrétariat aux affaires autochtones a été faite et nous avons aussi discuté avec les représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Après avoir communiqué avec le chef intérimaire du Conseil de bande de Gespeg et la directrice générale du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi ainsi qu'avec la chef du Service des projets en milieu terrestre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, nous avons entrepris les démarches afin d'ouvrir deux centres de consultation, l'un au Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi et l'autre dans la communauté de Gespeg.

Québec, le 29 juillet 2008

Louise Bourdages, conseillère en communication, chargée du dossier  
En collaboration avec Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication  
et Marielle Jean, conseillère en communication